

Grippe A(H1N1)

Trois dispositifs de vaccination en préparation dans le canton de Neuchâtel

A la suite de la recommandation du Département fédéral de l'intérieur (DFI) de ce jour d'accélérer l'accès de la population au vaccin H1N1, le Canton de Neuchâtel souligne que la vaccination des personnes à risques a débuté dès la livraison des premières doses le 12 novembre et s'intensifie chaque jour. Ainsi, à ce jour, 2.143 personnes ont été vaccinées dans le canton de Neuchâtel. En outre, trois dispositifs de vaccination de la population sont en préparation, qui pourrait déjà intervenir dès le 25 novembre chez les médecins généralistes pour autant que les groupes à risques aient déjà été vaccinés.

Situation épidémique

En Suisse, l'épidémie de grippe A(H1N1) s'étend et un premier décès de nourrisson a été annoncé dans le canton de Bâle campagne. Le canton de Neuchâtel n'échappe pas à ce phénomène. Le nombre total de cas confirmés atteint 159 et 61 cas ont été annoncés la semaine 46. Par ailleurs, six personnes ont été hospitalisées, dont quatre depuis la reprise de l'épidémie. Selon HNe, l'évolution des patients hospitalisés n'est pas inquiétante. De nombreuses flambées de cas ont également eu lieu dans des établissements scolaires du Haut et du Bas du canton.

Vaccination

La vaccination des personnes à risques, qui a débuté la semaine dernière, se poursuit dans le canton de Neuchâtel avec à ce jour 2.143 personnes déjà vaccinées. Ce sont 2.905 doses de Focetria® et 10.120 doses de Pandemrix® qui ont été livrées dans le canton. Plus de 170 médecins et institutions ont adhéré à la convention qui leur permet de vacciner.

En outre, trois dispositifs de vaccination de la population sont en préparation :

1. La vaccination dans deux centres opératoires protégés des hôpitaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds dès le 3 décembre. Ces centres pourront vacciner au total 300 personnes par heure. Les détails de ce dispositif seront présentés lors d'une conférence de presse le 30 novembre.
2. La vaccination des écoliers et des écolières dans les villes par les services de médecine scolaire. Cette vaccination pourra devenir effective dès que les conditions d'utilisation du vaccin Celtura® - autorisé depuis le 13 novembre par Swissmedic - auront été précisées par la Commission fédérale pour les vaccinations qui se réunit ce jour.

3. La vaccination de la population dans les cabinets médicaux qui en ont la possibilité et dès que les groupes à risque auront été vaccinés. Celle-ci pourrait intervenir à partir du mercredi 25 novembre et en fonction de la disponibilité des médecins fortement sollicités par les nouveaux malades.

Les groupes à risques restent l'objectif prioritaire

Le Service de santé publique rappelle que le premier objectif et le plus urgent reste la vaccination des groupes à risques accrus de complications. L'objectif no 2 est la protection de la population face à la vague actuelle ou pour réduire les effets d'une troisième vague épidémique qui pourrait survenir tant qu'une grande partie de la population n'a pas été immunisée, soit par le virus ou par les vaccins.

Hotline questions vaccination

Pour toutes questions en lien avec la vaccination contre la grippe A(H1N1) dans le canton, nous rappelons que vous pouvez appeler la **hotline du Service cantonal de la santé publique au no de tél. 032 889 11 01**, le matin de 10 heures à 12 heures (jours ouvrables).

- **Renseignements et informations sur le site officiel de l'Etat de Neuchâtel www.ne.ch/pandemiegrippe et sur www.pandemia.ch**

Pour de plus amples renseignements:

Dr Claude-François Robert, médecin cantonal au Service de la santé publique, tél. 032 889 11 02.

Neuchâtel, le 18 novembre 2009